

## Conseil municipal mercredi 16 novembre 2011

### 1) Protection des captages et raccordement du nouveau puits.

L'ARS (Agence régionale de santé) vient de confirmer l'enquête publique qui se déroulera du 5 au 21 décembre 2011.

Une subvention (6600 €) est sollicitée auprès de l'Agence de l'eau.

Les travaux pourront être programmés dans le budget 2012.

### 2) Cimetière

La procédure de reprise est terminée, le Maire est autorisé à reprendre, au nom de la commune, les tombes concernées et à remettre en service les terrains ainsi libérés.

Trois espaces parmi les emplacements libérés deviennent patrimoine communal, un espace (quartier 3 N° 69) qui deviendra l'ossuaire des tombes reprises, un deuxième (Quartier 3 N°1) qui accueillera les restes des sépultures ecclésiastiques, et un dernier (quartier 1 N°s 26 à 31) qui accueillera les restes des soldats morts pour la France et permettra un regroupement des stèles ayant une valeur patrimoniale.

Là encore, ces travaux seront inscrits au budget 2012.

### 3) Routes et chemins

-rue des Princes : les deux derniers terrains sont vendus.

-rue Henri Duhaut : restent à réaliser : l'implantation du panneau d'entrée de village et les plantations des parterres.

-chemin du Fahys : la réfection du chemin jusqu'à la CFP va pouvoir être inscrite au budget 2012, le dossier de demande de subventions étant recevable.

### 6) Investissements 2012

Outre les investissements concernant les trois points précédents, il nous faudra continuer le plan pluriannuel de mise en conformité de nos réseaux eau et assainissements. L'an prochain seront concernés la rue du contour, la rue et l'impasse de la Noue Aubain.

Il nous faudra aussi réaliser des travaux sur la cuve de notre château d'eau.

La transformation du rez-de-chaussée du bâtiment des anciennes écoles en annexe de la mairie (ce qui résoudra notre problème de mise aux normes des bâtiments publics afin de permettre l'accès aux handicapés), annexe qui comprendra aussi un espace culturel pour accueillir entre autre notre bibliothèque municipale sera, si possible inscrite dans ce budget.

Un dossier de demande de subvention dans le cadre de la nouvelle DETR sera déposé en sous-Préfecture à cet effet.

### 7) Décorations de Noël

De nouvelles décorations, moins énergivores, seront acquises pour le centre du village. Les anciennes, après quelques réparations, seront utilisées pour d'autres quartiers.

Elles seront installées semaine 48.

Nous retrouverons aussi bien sûrs nos amis phoques, pingouins, ours... dans des mises en scène renouvelées.

### 8) Verger de l'école

En partenariat avec l'association « Les croqueurs de pommes », des arbres fruitiers seront plantés à la sortie de l'hiver et des greffes d'espèces fruitières locales réalisées.

9) Divers

Les redevances eau / assainissement resteront inchangées en 2012.

Le conseil vote l'indemnité agent comptable.

Le Maire a signé avec Orange le contrat de location de l'espace destiné à recevoir la nouvelle antenne GSM.

Trois demandes d'admission en non valeur sont examinées par le Conseil, pour un montant de 289,18 €

Prochain conseil : Vendredi 16 décembre